



LES AVANTAGES DU MANITOBA

LE BUDGET DU MANITOBA DE 2005

HARMONISER LES PRIORITÉS. CRÉER DE NOUVELLES POSSIBILITÉS. INVESTIR DANS L'AVENIR.



Manitoba 
Bâtir l'avenir

Manitoba 

Document budgétaire E

**LES AVANTAGES DU
MANITOBA**

LES AVANTAGES DU MANITOBA

Table des matières

LES AVANTAGES DU MANITOBA.....	1
LES AVANTAGES DU MANITOBA DANS LE DOMAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE.....	10
Annexe 1 - LE MANITOBA : UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER.....	14
Comparaison de la compétitivité entre différentes villes	15
Conclusion.....	19
Annexe 2 - COMPARAISON INTERPROVINCIALE DU COÛT ANNUEL DES DÉPENSES PERSONNELLES, DES TAXES ET DES IMPÔTS EN 2005	20

LES AVANTAGES DU MANITOBA

De mémoire récente, le nombre de personnes venues s'établir au Manitoba n'a jamais été aussi élevé qu'en 2004. Une forte migration nette vers la province a permis de placer la croissance globale de la population manitobaine à son niveau le plus haut en 20 ans.

L'augmentation notable du nombre de jeunes venus s'établir au Manitoba est un bon présage pour l'avenir. Au cours des quatre dernières années, le Manitoba a connu une augmentation croissante du nombre de jeunes grâce à l'immigration et ces gains nets ont eu pour effet de grossir les rangs de la main-d'œuvre provinciale de manière importante.

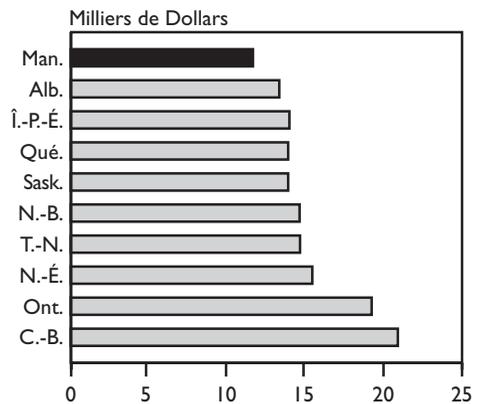
Le nombre de jeunes Manitobains et Manitobaines inscrits dans les universités et les collèges de la province a nettement progressé, jetant les bases d'une croissance économique future et favorisant l'essor des industries clés fondées sur le savoir. Des investissements majeurs dans les établissements d'enseignement ainsi que dans les établissements de recherche au cours des quelques dernières années ont également permis de renforcer la capacité de la province en termes d'innovation, d'augmentation de la productivité et de développement de nouveaux produits.

L'immigration a toujours été un facteur de croissance économique essentiel dans notre province, et le Manitoba est redevenu une destination de choix pour les personnes à la recherche de possibilités avantageuses. En outre, le Manitoba offre aux investisseurs un environnement commercial concurrentiel qui résulte d'une combinaison unique de facteurs que nous appelons « Les avantages du Manitoba » :

- une main-d'œuvre productive, instruite et multilingue;
- un environnement extrêmement favorable aux entreprises en termes de coûts, notamment le

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels en 2005

Famille de quatre, un seul revenu de 40 000 \$*



*Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les prestations pour enfant, les frais d'hypothèque, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Cotes de crédit du Manitoba Février 2005

	Cote de crédit	Rang provincial*
Moody's Investors Service	Aa2	2 ^e (ex æquo)
Standard & Poor's	AA-	4 ^e (ex æquo)
DBRS	A(high)	4 ^e (ex æquo)

* I = plus élevé

Moody's – confirmée en juillet 2004

Standard & Poor's - confirmée en septembre 2004

DBRS – confirmée en juin 2004

Prix moyen d'une maison Catégorie grand luxe

Toronto	914 041 \$
Vancouver	791 750
Montréal.....	544 954
Calgary	532 614
Saint John	358 500
Halifax.....	350 000
St. John's.....	264 333
Charlottetown.....	263 000
Regina	247 000
Winnipeg.....	243 750

Source : *Étude sur le prix des maisons au Canada*
(quatrième trimestre 2004), Royal LePage

Prix moyen d'une maison Maison en rangée de catégorie standard

Vancouver	321 321 \$
Toronto	277 136
Montréal.....	183 695
Calgary	173 489
Halifax.....	134 333
Regina	118 250
Saint John	112 200
Charlottetown.....	103 000
St. John's.....	97 667
Winnipeg.....	89 406

Source : *Étude sur le prix des maisons au Canada*
(quatrième trimestre 2004), Royal LePage

coût abordable des bureaux et des terrains, des coûts de construction modestes, et des taxes et impôts raisonnables;

- des coûts d'électricité parmi les plus bas en Amérique du Nord, avec des ressources hydroélectriques très fiables, renouvelables et respectueuses de l'environnement;
- un réseau de télécommunications étendu et moderne;
- un large réseau d'installations de recherche et de développement qui favorise l'innovation et la diffusion de la technologie;
- une position géographique pratique, au cœur du continent nord-américain, sur le fuseau horaire du Centre;
- un réseau de voies de communication et d'installations intermodales qui est efficient sur le plan des coûts et qui permet l'expédition des marchandises par route, par chemin de fer, par avion et par bateau;
- un coût de la vie extrêmement avantageux avec, entre autres, les tarifs d'assurance automobile les plus bas au Canada;
- des services publics fiables et accessibles, notamment un système de santé et un système d'éducation universels et de qualité;
- des collectivités sûres, une communauté artistique et culturelle dynamique et un environnement naturel attrayant—autant de facteurs qui contribuent à une qualité de vie sans pareille.

Ce document budgétaire décrit les avantages du Manitoba, notamment les coûts, les taxes et les impôts pour les entreprises et les particuliers, ainsi que des faits sur la qualité de vie au Manitoba et les avantages de la province dans le domaine des arts et de la culture.

■ Les avantages du Manitoba : de quoi s'agit-il?

Le Manitoba bénéficie de l'une des économies les plus diversifiées au Canada. On y trouve plusieurs industries importantes comme l'aérospatiale, la fabrication d'autobus, la transformation des aliments, les produits de santé, la recherche dans le secteur de la santé, les services financiers, les industries culturelles, la production d'électricité, les produits chimiques, l'agriculture et le transport. L'économie du Manitoba n'est pas seulement forte, elle est équilibrée: aucun secteur économique ne domine à lui seul le paysage économique provincial.

La diversité de notre économie garantit sa stabilité. Au cours des cinq dernières années, le Manitoba a connu la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel la plus régulière des provinces canadiennes. Ce contexte de certitude économique contribue à une plus grande stabilité de la main-d'œuvre et à un climat d'affaires local prévisible.

Les tarifs d'électricité publiés pour le Manitoba sont parmi les plus bas du monde. Hydro-Manitoba, une des plus importantes sociétés d'électricité en Amérique du Nord, possède une capacité de production de plus de 5 000 mégawatts et un potentiel de croissance immense. Presque toute l'électricité de la province est produite par des installations hydrauliques propres, fiables et respectueuses de l'environnement. Le Manitoba étudie diverses options pour produire davantage d'énergie propre et a investi dans de nouveaux aménagements hydro-électriques et dans de grands parcs d'éoliennes ultramodernes.

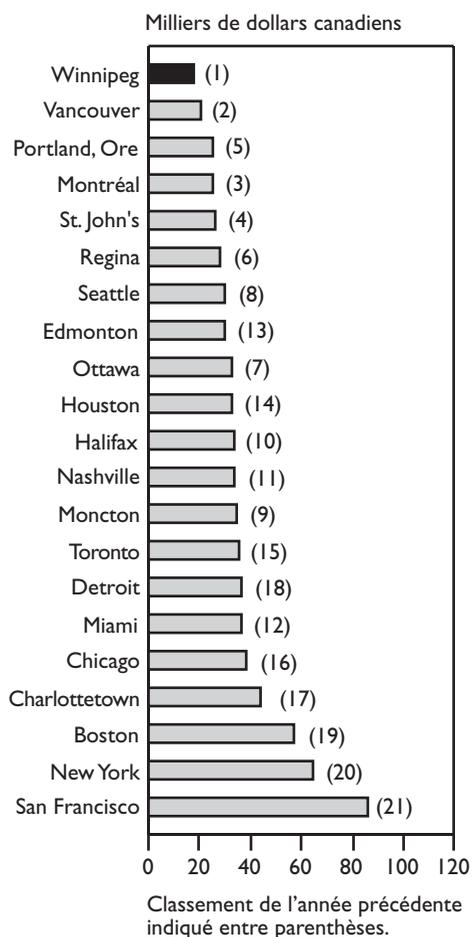
Le Manitoba est situé à l'extrémité nord du couloir commercial du milieu du continent, et à l'intersection principale de l'axe est-ouest du système de transport canadien. Winnipeg est la seule ville importante située entre Vancouver et Thunder Bay qui soit directement reliée aux lignes

Les tarifs d'électricité publiés pour le Manitoba sont parmi les plus bas du monde. Hydro-Manitoba, une des plus importantes sociétés d'électricité en Amérique du Nord, possède une capacité de production de plus de 5 000 mégawatts et un potentiel de croissance immense.

Facture mensuelle d'électricité industrielle

Clientèle commerciale et industrielle de taille moyenne

400 000 kilowatt-heures, 2004



de chemin de fer américaines. Ces facteurs donnent au Manitoba les atouts nécessaires pour accroître ses activités commerciales et étendre son réseau de transport. À Winnipeg se trouvent des installations de formation des trains vastes et modernes qui permettent de gérer plus de 5 000 wagons par jour. Trois des dix principaux employeurs dans le secteur du camionnage par location au Canada ont leur siège social à Winnipeg. On estime qu'il y a entre 350 et 400 entreprises de transport au Manitoba et que 90 % d'entre elles travaillent au niveau interprovincial ou international. Cet ensemble d'installations offre aux entreprises une grande flexibilité et des économies de coûts, ainsi qu'un accès aisé au marché mondial le plus important.

La présence d'un réseau de transport aérien souple et pratique est essentielle pour la réussite des entreprises. L'Aéroport international de Winnipeg est l'un des quelques grands aéroports nord-américains qui fonctionnent 24 heures sur 24. Il offre une vaste gamme de services, dont des transporteurs internationaux et régionaux, et des avions-cargo à réaction. Il dispose également d'installations importantes pour le transport des marchandises et du courrier. En 2004, l'aéroport a servi trois millions de passagers et a assuré le transport de 100 000 tonnes de marchandises. En 2005, l'Administration aéroportuaire de Winnipeg va lancer un vaste programme pluriannuel visant à améliorer ses immobilisations. Ce programme, dont les investissements s'élèveront à 350 millions de dollars au cours des quatre prochaines années, comprend la construction d'une nouvelle aérogare.

Churchill est le seul port en eau profonde de la région des Prairies. Situé sur la baie d'Hudson, il permet au commerce de l'Atlantique d'atteindre l'Ouest canadien. Le port offre aux expéditeurs d'importants avantages en termes de coûts pour le transport océanique entre le Canada et l'Europe, l'Afrique et l'Amérique latine.

Le Manitoba dispose de ressources naturelles

abondantes. L'industrie minière extrait et transforme une variété de minéraux, notamment du nickel, du cuivre, du zinc, de l'or, du césium et du tantale. Le Manitoba possède une industrie forestière importante et bien établie qui produit du papier, du papier journal et du bois d'œuvre. L'industrie de la pêche commerciale en eau douce de la province est l'une des plus importantes du pays. Étant donné son climat tempéré, son sol fertile, ses abondantes ressources en eau douce et sa vaste superficie, le Manitoba s'est taillé une place de choix dans le domaine de la production agricole. Grâce à une gestion prudente, le développement durable de ses ressources naturelles est garanti aujourd'hui et dans l'avenir.

La population manitobaine bénéficie d'une connectivité avancée, grâce à l'infrastructure complète et moderne dont elle dispose en matière de télécommunications. Le Manitoba dispose de services à large bande à grande échelle et son réseau cellulaire s'étend à presque toute la population de la province.

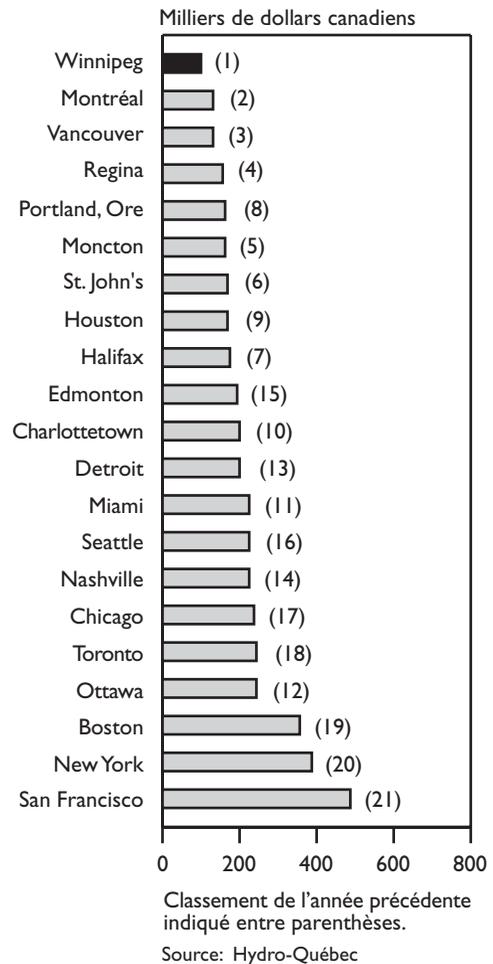
La recherche et l'innovation continuent à jouer un rôle important dans la croissance et la diversification économiques du Manitoba. La province bénéficie d'un noyau solide et croissant de connaissances dans de nombreux domaines, mais c'est dans celui des sciences de la vie que les activités de recherche et de développement sont les plus notables. Le secteur privé, le gouvernement et les établissements d'enseignement postsecondaire contribuent à l'infrastructure de recherche et de développement en pleine croissance de la province.

Le Manitoba maintient son engagement à fournir des services publics de qualité, comme les soins de santé. On n'exige pas de frais personnels ni de cotisation d'assurance-santé des employeurs ou des particuliers. Cela représente un avantage majeur par rapport aux États-Unis, à la fois pour les entreprises et pour la population. En effet, en 2004, les employeurs américains ont dû débours

Facture mensuelle d'électricité industrielle

Clientèle commerciale et industrielle de grande taille

3 060 000 kilowatt-heures, 2004



en moyenne 7 300 dollars américains par employé en frais d'assurance-santé familiale.

Une économie prospère et croissante exige que l'on possède les compétences et les connaissances nécessaires pour relever les défis du 21^e siècle. Les Manitobains et Manitobaines disposent d'un excellent système d'éducation publique qui donne accès, entre autres, à une éducation postsecondaire abordable et de grande qualité dans plusieurs universités et collèges. L'enseignement postsecondaire continue d'être abordable au Manitoba et les droits de scolarité du premier cycle sont parmi les plus bas au Canada. Environ 20 000 étudiants à plein temps et quelque 7 000 étudiants à temps partiel fréquentent l'Université du Manitoba, la plus grande des quatre universités de la province. Cette université offre une grande variété de programmes d'études postsecondaires, entre autres dans le domaine des sciences, des arts, de la médecine, du droit, de l'architecture, des beaux-arts, de l'ingénierie et de l'agriculture, ainsi que des programmes de deuxième et de troisième cycles. Il y a également 13 000 étudiants inscrits à temps plein ou à temps partiel dans les trois autres universités manitobaines. En tout, presque 6 000 étudiants ont obtenu leurs diplômes universitaires au Manitoba l'an dernier. En plus des étudiants universitaires, plus de 14 000 étudiants fréquentent, à temps plein ou à temps partiel, les quatre collèges communautaires du Manitoba.

Grâce au caractère concurrentiel de ses taxes, impôts et frais d'exploitation, le Manitoba est devenu l'une des provinces canadiennes les plus favorables aux affaires en termes de coûts. L'étude Choix concurrentiels, menée par KPMG en 2004, a confirmé d'autres analyses démontrant que Winnipeg est l'une des villes canadiennes les plus concurrentielles en ce qui concerne le coût des activités commerciales. Pour en savoir plus sur les avantages qu'offre le Manitoba en termes de coûts d'exploitation, voir l'annexe 1 « Le Manitoba: un environnement concurrentiel pour le secteur manufacturier » (voir p. 14).

■ Les avantages du Manitoba relativement à la qualité de vie

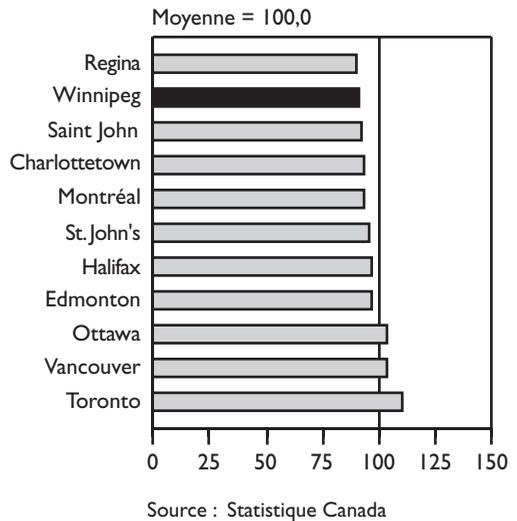
Winnipeg est une ville cosmopolite en pleine croissance. Sa population atteint près de 700 000 personnes et ses aspects pratiques, combinés à son esprit communautaire, en font un excellent milieu de vie pour les travailleurs. À Winnipeg, la distance moyenne à parcourir pour se rendre au travail est de moins de six kilomètres. Cette distance est la plus courte au pays pour une ville de plus de 500 000 habitants.

Winnipeg est reconnue comme l'une des villes canadiennes les plus accueillantes pour les familles. Le Manitoba est un endroit idéal où élever une famille, grâce à un coût de la vie abordable, à de bonnes écoles, à d'excellentes possibilités de garde d'enfant et à un environnement sûr.

Les Manitobains et Manitobaines se soucient des autres. Le taux de bénévolat de la province est toujours un des meilleurs au pays et, de toutes les provinces, c'est au Manitoba que les dons de charité sont proportionnellement les plus élevés. Tout cela reflète notre esprit communautaire et notre longue tradition d'entraide. En outre, le gouvernement du Manitoba contribue indirectement à la culture en accordant des crédits d'impôts sur les dons de bienfaisance. En 2002, au Manitoba, les organismes de bienfaisance enregistrés ont recueilli des dons totalisant plus de 639 millions de dollars, dont 275 millions provenaient de particuliers. Cette même année, 103 millions de dollars ont été accordés par le gouvernement sous forme de crédits d'impôt pour dons de bienfaisance, dont 43 millions de dollars aux particuliers.

La scène artistique et culturelle de Winnipeg est active et dynamique, notamment grâce au Musée des beaux-arts de Winnipeg, au Musée du Manitoba, au Royal Winnipeg Ballet, à l'Orchestre symphonique de Winnipeg, au Manitoba Theatre Centre et à plusieurs autres compagnies théâtrales. La diversité de la population manitobaine a créé une riche et fascinante mosaïque de réussites artistiques et culturelles. Pour

Comparaison interurbaine des prix de détail Octobre 2003



Selon un sondage Ipsos-Reid, le Manitoba a le taux le plus élevé de propriétaires de chalets au Canada, soit 11 %.

Avec plus de 120 terrains de golf, le Manitoba a l'un des plus grands nombres de terrains de golf par golfeur au Canada, ainsi qu'un des taux de participation au golf les plus élevés au pays. Plus d'une personne sur quatre joue au golf dans la province chaque année.

plus de détails, vous pouvez consulter la partie intitulée « Les avantages du Manitoba dans le domaine des arts et de la culture » (voir p. 10).

En novembre 2004, le Centre MTS a ouvert ses portes à Winnipeg. Ce nouvel établissement à usages multiples représentant un investissement de 135 millions de dollars peut accueillir 17 000 amateurs de sports ou de spectacles. Doté d'une acoustique exceptionnelle et d'excellentes lignes de visibilité, ce centre de calibre international attire de nombreux spectacles au Manitoba, y compris le gala des prix Juno 2005. Grâce à son emplacement, cet établissement de pointe joue un rôle catalyseur dans le développement du centre-ville de Winnipeg, qui a déjà fait l'objet de plusieurs projets majeurs d'immobilisations cette année.

Le Manitoba entretient une longue tradition dans le domaine des sports. Il y a au Manitoba des équipes sportives professionnelles de la Ligue canadienne de football, de la Ligue américaine de hockey et de la Northern Baseball League. Avec plus de 120 terrains de golf, le Manitoba a l'un des plus grands nombres de terrains de golf par golfeur au Canada, ainsi qu'un des taux de participation au golf les plus élevés au pays. Plus d'une personne sur quatre joue au golf dans la province chaque année.

Les plages, les lacs, les rivières et les parcs font partie intégrante de la qualité de vie au Manitoba. Dans la province aux 100 000 lacs, on n'est jamais bien loin d'un endroit où pratiquer des sports nautiques comme le canot, le kayak ou la natation, ou de l'une des plages de classe mondiale du Manitoba où on peut se détendre. La proximité des lacs et le coût abordable des résidences secondaires de loisir font du Manitoba l'un des endroits au pays où l'on compte le plus grand nombre de propriétaires de ce type de résidence. L'hiver manitobain offre à toute la famille l'occasion de pratiquer de nombreuses activités récréatives: ski, curling, motoneige et, bien sûr, hockey. Que l'on soit simple spectateur ou participant, les choix d'activités récréatives sont presque illimités.

■ Conclusion

Le Budget 2005 met à profit les avantages considérables du Manitoba. Les deux annexes ci-après illustrent en détail les coûts concurrentiels du Manitoba. La première, intitulée « Le Manitoba: un environnement concurrentiel pour le secteur manufacturier », offre une comparaison détaillée des coûts, des taxes et des impôts d'entreprises de fabrication représentatives dans diverses villes du Canada et des États-Unis (voir p. 14). La deuxième annexe est une comparaison interprovinciale du coût annuel des dépenses personnelles, des taxes et des impôts (voir p. 20).

LES AVANTAGES DU MANITOBA DANS LE DOMAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE

La culture et les arts font partie intégrante du mode de vie et de l'économie du Manitoba. Notre scène culturelle dynamique enrichit nos vies et trouve ses sources dans la diversité de notre mosaïque ethnique, dans nos attractions de calibre international, de même que dans l'imagination et la créativité des Manitobains et Manitobaines. En tant que secteur économique, la culture stimule notre créativité et notre croissance. C'est pour toutes ces raisons que le gouvernement du Manitoba soutient activement la culture dans la province et en fait la promotion.

■ La scène culturelle et artistique manitobaine

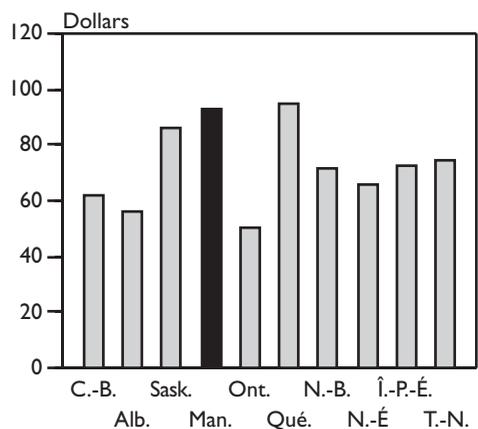
Le Manitoba jouit de l'un des environnements culturels les plus diversifiés au Canada; d'ailleurs, plus du cinquième de sa population fait partie d'une minorité visible. Cette diversité, ajoutée à notre amour des arts et de la culture, crée un environnement qui favorise l'épanouissement artistique et culturel.

Les collectivités autochtones de la province sont parmi les plus grandes et les plus créatives au Canada, et de nouvelles initiatives instaurées par le gouvernement du Manitoba continuent d'enrichir ces collectivités. Un programme de soutien aux initiatives culturelles autochtones et une initiative portant sur la musique autochtone permettent de canaliser la richesse créative des collectivités autochtones et d'en faire profiter toute la population de la province.

La communauté francophone du Manitoba, la deuxième en importance parmi les communautés francophones hors Québec, est imprégnée de riches traditions. À Saint-Boniface, le quartier français de Winnipeg, se trouve le Centre culturel franco-manitobain qui abrite plusieurs organismes francophones comme L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge et le Cercle Molière, la plus ancienne troupe théâtrale professionnelle toujours en activité au Canada. D'autres collectivités francophones dans différentes régions de la province sont représentées par des organismes et des activités culturelles annuelles qui font du Manitoba un endroit où il fait bon vivre, dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Tout au long de l'année, le Manitoba soutient une variété d'activités et d'organismes culturels, qui enrichissent la vie de ses résidents et attirent de nombreux visiteurs dans cette province fière de sa diversité. Au Manitoba, on retrouve la plus importante communauté islandaise hors de l'Islande, l'une des plus grandes communautés philippines au Canada et de nombreuses

Dépenses des gouvernements provinciaux pour la culture en 2002-2003, par habitant



Source : Statistique Canada

communautés ukrainiennes et mennonites dynamiques. La India School of Dance, qui célèbre son 25e anniversaire en 2005, et le centre culturel et éducatif ukrainien Oseredok, en activité depuis 60 ans à Winnipeg, sont des exemples de cette riche diversité.

Nombre des plus grandes attractions culturelles canadiennes se trouvent au Manitoba. Le Royal Winnipeg Ballet, de renommée internationale, a été l'une des premières troupes de danse fondées au Canada et se produit partout dans le monde. L'Orchestre symphonique de Winnipeg, l'Opéra du Manitoba, le Musée des beaux-arts de Winnipeg, le Costume Museum of Canada, Lower Fort Garry et La Fourche ne sont qu'un échantillon des centaines d'attractions dont est pourvu le Manitoba. Le Musée du Manitoba est l'un des endroits favoris des visiteurs et il a obtenu la cote trois étoiles du Guide Michelin.

Le Manitoba s'enorgueillit également de plusieurs attractions culturelles contemporaines, comme l'Institut d'art contemporain Plug In, le Winnipeg Film Group, le Platform: Centre for Photographic and Digital Arts et Urban Shaman, une galerie d'art autochtone gérée par des artistes, qui présente des œuvres contemporaines d'arts visuels.

Entre autres lieux exceptionnels, mentionnons le centre Keystone et le Western Centennial Auditorium, à Brandon, de même que le Prairie Theatre Exchange, le Rainbow Stage et le Manitoba Theatre Centre, à Winnipeg. L'an dernier, les Manitobains et Manitobaines ont célébré l'ouverture du Centre MTS, un nouvel établissement sportif et culturel de 135 millions de dollars pouvant accueillir 17 000 spectateurs. Le Centre MTS est l'un des nombreux nouveaux investissements dans le centre-ville de Winnipeg et constitue l'une des raisons principales pour lesquelles la capitale du Manitoba a été choisie pour la tenue du gala des prix Junos 2005.

Il y a des festivals de premier ordre toute l'année au Manitoba. En hiver, citons le Festival du Voyageur, qui charme plus de 150 000 visiteurs dans le quartier français de Winnipeg. Plus au nord, le Festival des trappeurs du Pas fête son 58e anniversaire en 2005 et à Brandon, des visiteurs accourent de partout au Canada pour assister au Royal Manitoba Winter Fair.

Des visiteurs du monde entier assistent également aux festivals d'été de Winnipeg comme Folklorama, l'un des plus grands festivals multiculturels au monde. Les quelque 40 pavillons de Folklorama, élu meilleur festival au Canada, attirent plus de 400 000 visiteurs en deux semaines. Le Winnipeg Fringe Festival, qui occupe le deuxième rang parmi les festivals de ce genre en Amérique du Nord, a captivé plus de 161 000 spectateurs en été 2004. L'an dernier, avec l'aide de 790 bénévoles, la 17e édition de ce festival a présenté des artistes venus de New York et d'aussi loin que l'Australie, la France, l'Écosse et l'Afrique du Sud. Le Winnipeg Folk Festival attire plus de 55 000 personnes et apporte plus de 16 millions de dollars à l'économie provinciale. Le Festival de jazz de Winnipeg, le festival national ukrainien du Canada, qui a lieu à Dauphin, et le Islandic Festival of Manitoba, qui se tient à Gimli, sont d'autres exemples de manifestations de grande envergure. On peut aussi visiter des foires et des expositions communautaires pleines de vie dans tous les coins de la province. Certaines manifestations visent plus particulièrement les jeunes, y compris Freeze Frame, un festival du film pour enfants et adolescents, et le Winnipeg International Children's Festival, qui met à profit des attractions de grande qualité pour les enfants comme le Manitoba Theatre for Young People et le Musée des enfants du Manitoba.

■ Aide de la province aux arts et à la culture

Les arts et la culture jouent un rôle clé dans l'amélioration de notre économie et de notre capacité concurrentielle. Le Manitoba figure parmi les provinces où le montant par habitant consacré aux arts et à la culture ainsi que le taux de participation à ce genre d'activités sont les plus élevés. Ce secteur emploie plus de 14 000 personnes. Une récente étude de la Canada West Foundation, intitulée *Culture and Economic Competitiveness*, souligne les retombées sociales positives des industries culturelles, dont l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, le renforcement de l'identité communautaire et de la cohésion sociale, et la facilitation de la revitalisation communautaire.

La culture et les arts bénéficient du soutien actif du gouvernement du Manitoba. Selon Statistique Canada, les dépenses de la Province dans ce secteur d'activité ont totalisé 112 millions de dollars au cours de l'exercice 2002–2003, la dernière période de collecte de données sur la culture. Ces dépenses représentent 93 dollars par habitant, ce qui place le Manitoba au deuxième rang des provinces pour les dépenses dans ce domaine (voir p. 10). En outre, la Province apporte une aide considérable à de nombreux organismes culturels manitobains grâce à des crédits d'impôts pour dons de bienfaisance.

L'industrie de la réalisation de films et de vidéos est en croissance rapide dans la province, avec un budget de plus de 96 millions de dollars l'an passé. Au moyen du crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos, de la participation directe au capital et d'autres programmes, le gouvernement du Manitoba a alloué à cette industrie plus de 16,1 millions de dollars en aide directe en 2004–2005. En 2005, le gouvernement a annoncé qu'il raffermira son soutien à l'industrie de la production cinématographique dans la province, en améliorant le programme de crédit d'impôt pour l'industrie cinématographique du Manitoba.

Annexe I

LE MANITOBA : UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER

Le secteur manufacturier est le plus grand secteur économique du Manitoba, représentant environ 12,3 % du PIB provincial et deux tiers des exportations totales de marchandises vers l'étranger. À peu près 70 % des marchandises de la province exportées vers les États-Unis sont des produits manufacturés.

Le secteur manufacturier emploie directement un travailleur manitobain sur huit, soit 69 100 personnes en 2004. De nombreux autres Manitobains travaillent dans des industries qui dépendent des activités manufacturières.

Le secteur manufacturier manitobain est hautement diversifié et produit une grande variété de biens industriels et de biens de consommation, principalement des autobus urbains et interurbains, du matériel aérospatial, des produits chimiques et des engrais, de l'équipement industriel, des produits pharmaceutiques, des viandes transformées, des légumes et produits céréaliers transformés, des meubles, du prêt-à-porter, du papier journal, des produits en matière plastique, des fenêtres et des produits métalliques. Le Manitoba est le plus important fabricant d'autobus en Amérique du Nord. La plus grande usine de meubles du Canada, propriété de Palliser Furniture Ltd, est située au Manitoba. Les Aliments Maple Leaf possèdent à Brandon, la deuxième ville en importance de la province, un établissement de transformation des viandes parmi les plus grands du monde, et des plus performants du point de vue technologique. Le Manitoba est un centre de l'aérospatiale et du vêtement, occupant dans ces deux domaines le troisième rang en importance au Canada.

Le contexte commercial du Manitoba, à la fois concurrentiel et efficace sur le plan des coûts, continue à attirer des investissements manufacturiers. Les fabricants tirent profit de la situation centrale de la province et de son excellent réseau de transport vers les autres parties de l'Amérique du Nord. Au Manitoba, les terrains à usage industriel ou commercial coûtent moins cher que dans d'autres grands centres urbains, et les frais d'électricité sont parmi les plus bas en Amérique du Nord. De plus, la main-d'œuvre du Manitoba est instruite et compétente, prête à profiter des possibilités que présente la croissance du secteur manufacturier.

Le ministère des Finances du Manitoba utilise depuis 1992 un modèle de mesure de la compétitivité qui lui permet de comparer la structure fiscale et l'ensemble des coûts de deux entreprises représentatives, l'une petite et l'autre plus grande. Ce modèle permet de juger où se situe le Manitoba en matière de compétitivité par rapport à plusieurs autres villes nord-américaines.

Le modèle simule les coûts de lancement, les frais d'exploitation et les profils financiers et fiscaux sur une période de vingt ans. Il tient compte des changements fiscaux à venir qui ont été annoncés par les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et les gouvernements des États américains. Les profils d'entreprises représentatives ont également été actualisés à l'aide des données les plus récentes de Statistique Canada, des conseils de développement économique local et d'autres sources publiques.

■ Comparaison de la compétitivité entre différentes villes

Les indicateurs suivants sont utilisés pour évaluer, sur une période de vingt ans, la compétitivité en matière de coûts, de taxes et d'impôts de deux entreprises manufacturières, l'une petite et l'autre plus grande:

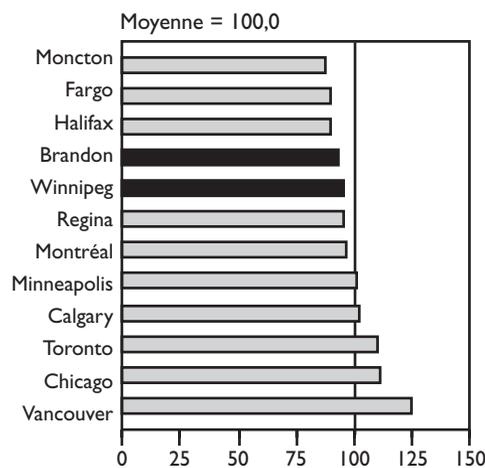
- le coût net d'investissement ou les coûts de lancement (y compris les taxes et impôts);
- les bénéfices nets, avant impôts;
- les taux d'imposition réels;
- les taux de rentabilité interne.

L'analyse prend comme point de départ un modèle de coûts variables et calcule le revenu net et les mouvements de trésorerie, y compris les coûts de lancement, en se basant sur les frais d'exploitation de chaque endroit. Les résultats de chaque ville sont comparés à la moyenne globale de toutes les villes pour chacun des indicateurs et sont présentés dans les tableaux qui suivent.

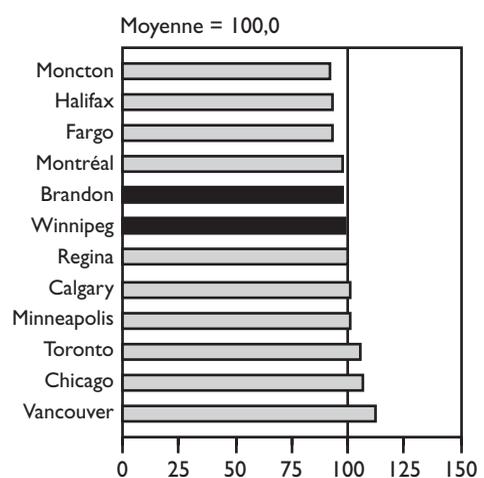
Coût net d'investissement

Les coûts de lancement d'une usine de fabrication (terrain, bâtiment, équipement et matériel) au Manitoba sont inférieurs à la moyenne de toutes les villes. Les taxes et les impôts ont un effet négligeable sur le coût net. Dans les centres urbains de plus grande taille, le coût net d'investissement a tendance à être supérieur à la moyenne, principalement à cause du coût des terrains et du coût de la main-d'œuvre chargée de la construction de l'usine. Les résultats illustrés cadrent avec ceux des années précédentes.

Coût net d'investissement Petite entreprise manufacturière



Coût net d'investissement Grande entreprise manufacturière



Bénéfices nets avant impôts

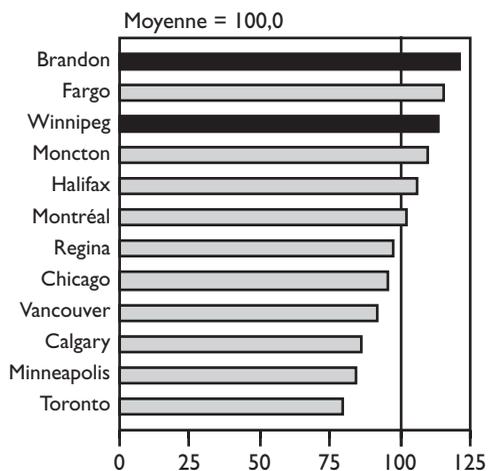
Le modèle calcule les bénéfices nets avant impôt en soustrayant d'un niveau de revenu commun les frais d'exploitation suivants, qui varient en fonction de la ville concernée:

- les salaires moyens dans le secteur manufacturier;
- les frais locaux des services publics (électricité et téléphone);
- les frais d'intérêt;
- la dépréciation des immobilisations.

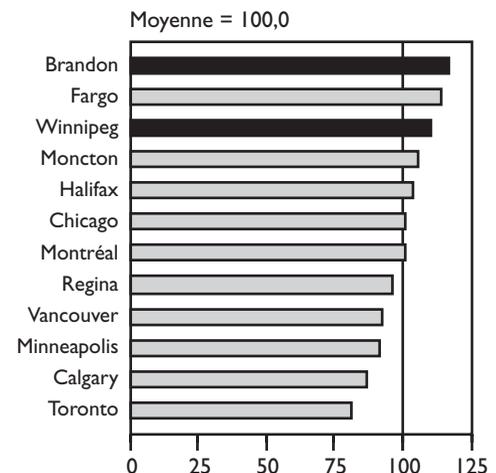
Le montant des bénéfices nets avant impôt permet de comparer la compétitivité du Manitoba en matière de coûts à celle des autres villes. Si pour une ville donnée, les bénéfices nets avant impôt sont plus élevés, cela signifie que les frais d'exploitation sont moins élevés dans ladite ville. Les chiffres d'affaires utilisés dans le modèle de simulation ne varient pas d'une ville à l'autre: quatre millions de dollars pour la petite entreprise et 45 millions de dollars pour l'entreprise plus grande, de la cinquième année à la vingtième. Les coûts des matériaux de fabrication sont exprimés comme un pourcentage des ventes et ne varient pas non plus d'une ville à l'autre.

Brandon a les bénéfices nets avant impôt les plus élevés, aussi bien pour les petites entreprises manufacturières que pour les entreprises de plus grande taille. Bien que la ville de Winnipeg soit passée du deuxième au troisième rang dans ce domaine, après Fargo, à cause de l'augmentation de la valeur du dollar canadien, les bénéfices nets y restent bien au dessus de la moyenne. Une main-d'œuvre instruite, compétente et productive, des frais de services publics peu élevés et des coûts de lancement inférieurs à la moyenne contribuent à rendre l'exploitation d'une usine de fabrication au Manitoba avantageuse en termes de coûts.

Bénéfices nets avant impôts Petite entreprise manufacturière



Bénéfices nets avant impôts Grande entreprise manufacturière



Taux d'imposition réels

Les taux d'imposition réels sont générés en calculant les impôts bruts comme une proportion des bénéfices nets avant impôt sur la période de vingt ans.

Voici les taxes et impôts relatifs à l'exploitation qui sont utilisés dans l'analyse:

- les impôts sur les bénéfices des sociétés;
- les taxes professionnelles et impôts fonciers locaux;
- les impôts sur le capital des corporations et l'impôt de franchise américain;
- les impôts sur les salaires;
- les cotisations versées au régime d'indemnisation des accidents du travail;
- les primes de retraite et d'assurance-emploi obligatoires;
- les cotisations d'assurance-santé payées par l'employeur.

Les dépenses fiscales suivantes qui bénéficient au secteur manufacturier sont également prises en compte:

- les crédits d'impôt à l'investissement;
- les congés fiscaux;
- les déductions pour amortissement accéléré;
- les taux d'imposition préférentiels.

Dans ce modèle, on ne tient pas compte des zones d'encouragement des entreprises, des subventions et d'autres types d'aide financière fournie par les gouvernements et les tierces parties.

Les taux d'imposition réels au Manitoba sont nettement inférieurs à la moyenne de toutes les villes. Les villes manitobaines ont des taux d'imposition réels des petites entreprises plus bas que la moyenne des villes canadiennes. Pour les plus grandes entreprises, les taux d'imposition réels se situent dans la moyenne.

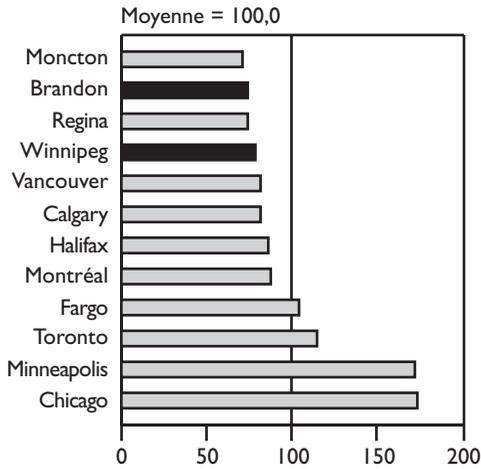
Compétitivité globale

On mesure la compétitivité globale en comparant les taux de rentabilité interne. Lorsqu'une entreprise envisage de réaliser un investissement ou qu'elle cherche à savoir où s'implanter, ces taux sont souvent utilisés comme outil de prise de décision. Les tableaux suivants illustrent l'effet combiné des coûts, des taxes et des impôts sur le taux de rentabilité interne d'entreprises manufacturières représentatives de petite et de grande tailles dans les villes sélectionnées.

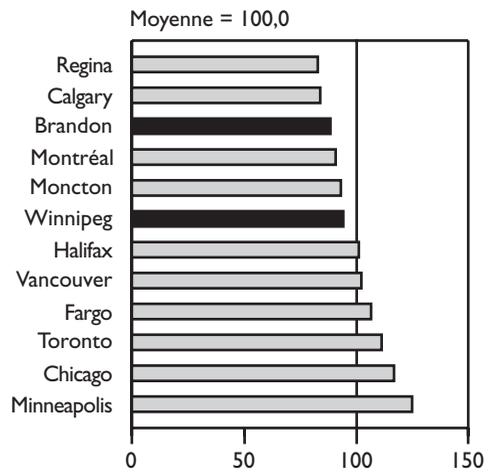
Les taux de rentabilité interne à Brandon et à Winnipeg sont nettement plus élevés que le taux moyen des villes incluses dans le modèle.

En ce qui concerne les meilleurs taux de rentabilité interne, Brandon se classe au deuxième rang des villes citées, aussi bien pour les petites entreprises manufacturières que pour les plus grandes. Parmi les villes de plus de 500 000 habitants, Winnipeg a le meilleur taux de rentabilité interne, tant pour les petites entreprises manufacturières que pour les plus grandes.

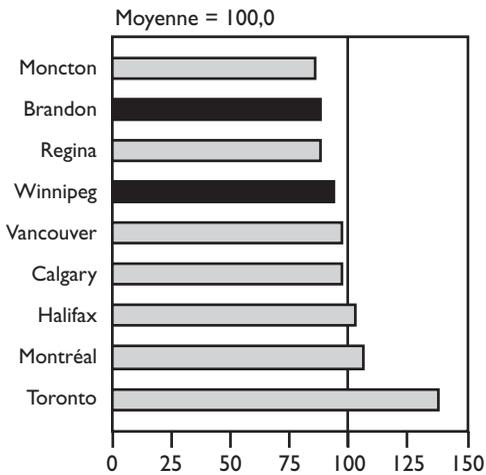
**Taux d'imposition réels
Petite entreprise
manufacturière**



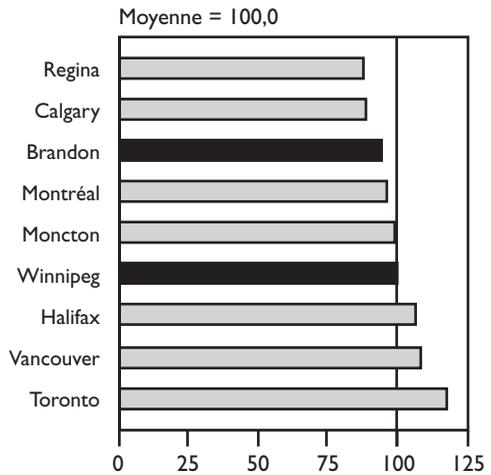
**Taux d'imposition réels
Grande entreprise
manufacturière**



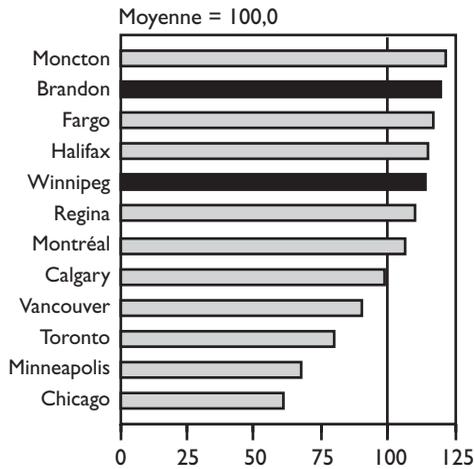
**Taux d'imposition réels
Petite entreprise
manufacturière
Villes canadiennes**



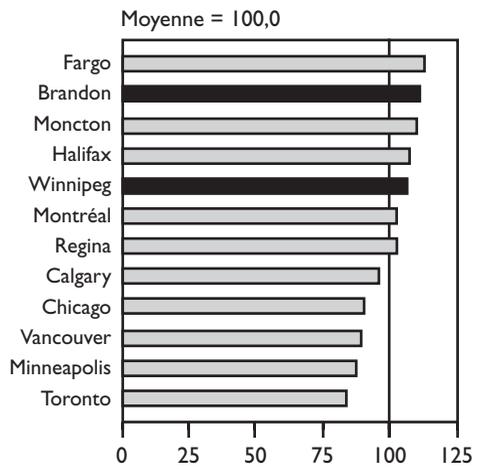
**Taux d'imposition réels
Grande entreprise
manufacturière
Villes canadiennes**



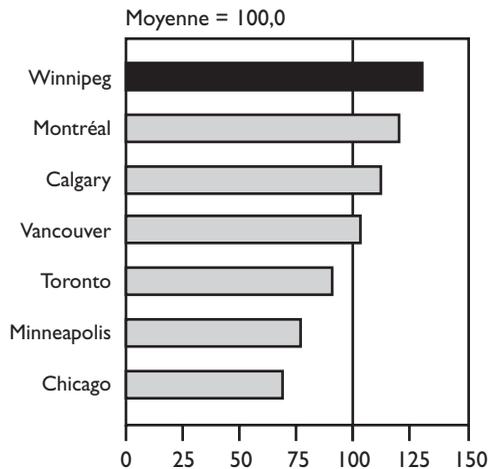
**Taux de rentabilité interne
Petite entreprise
manufacturière**



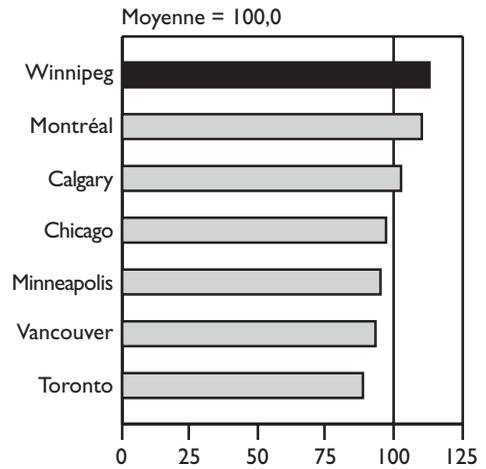
**Taux de rentabilité interne
Grande entreprise
manufacturière**



**Taux de rentabilité interne
Petite entreprise
manufacturière
Villes de plus de 500 000 habitants**



**Taux de rentabilité interne
Grande entreprise
manufacturière
Villes de plus de 500 000 habitants**



■ Conclusion

Les résultats ci-dessus sont comparables à ceux des budgets précédents. Le Manitoba continue à maintenir un environnement très concurrentiel en matière de coût, de taxes et d'impôt pour les petites et grandes entreprises de fabrication et de transformation. Le changement marqué pour certaines autres villes du modèle s'explique en partie par l'appréciation rapide et prolongée de la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine, ainsi que par une augmentation des coûts fonciers dans diverses villes canadiennes. Dans l'ensemble, les villes américaines ont amélioré leur position alors que les grandes villes canadiennes ont perdu un peu de terrain.

Annexe 2

COMPARAISON INTERPROVINCIALE DU COÛT ANNUEL DES DÉPENSES PERSONNELLES, DES TAXES ET DES IMPÔTS EN 2005

Depuis 1999, la situation d'ensemble du Manitoba dans le classement interprovincial des dépenses personnelles, des taxes et des impôts est parmi les meilleures au Canada.

En 2005, le Manitoba poursuit sa solide performance. Une fois encore, le Manitoba offre le coût total de dépenses le plus faible pour deux des six catégories familiales types, et se classe au troisième rang pour les quatre autres catégories.

Les tableaux des pages suivantes démontrent que le Manitoba demeure une des provinces les plus abordables pour ce qui est du coût de la vie, avec des coûts parmi les plus bas pour la garde d'enfants, la taxe sur l'essence, l'assurance automobile, l'électricité et le logement.

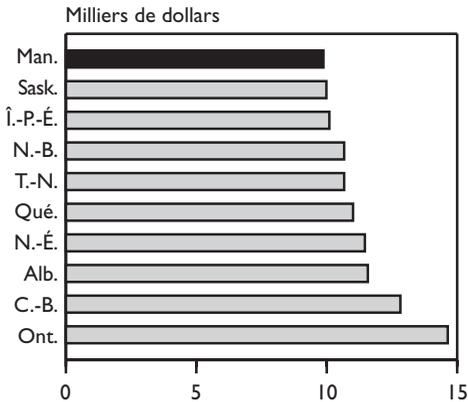
Les niveaux d'imposition modérés et le faible coût de la vie* permettent aux Manitobains et aux Manitobaines de profiter d'un niveau de vie élevé. Cela rend le Manitoba plus compétitif et en fait un lieu d'implantation plus attirant, tant pour les nouvelles entreprises que pour les entreprises en pleine expansion.

Une qualité de vie supérieure, des impôts et des taxes raisonnables : voilà les avantages du Manitoba.

* Comprend les coûts suivants : loyer ou frais d'hypothèque, impôt foncier, transports en commun ou assurance automobile, garde d'enfants, téléphone, électricité et chauffage.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*
Célibataire
Revenu total : 30 000 \$

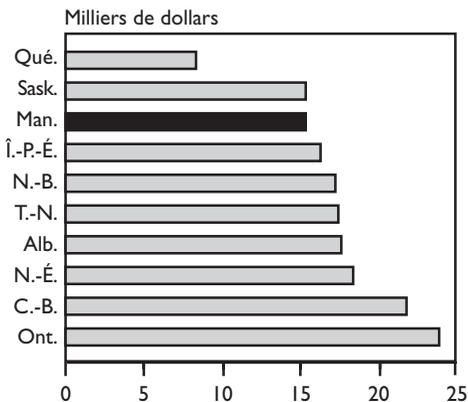
- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts le plus bas du pays
- Prélèvements au quatrième rang des prélèvements provinciaux les plus bas



*Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail, les cotisations d'assurance-santé, le loyer, les transports en commun, le téléphone, l'électricité et le chauffage.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*
Parent seul
Revenu total : 30 000 \$

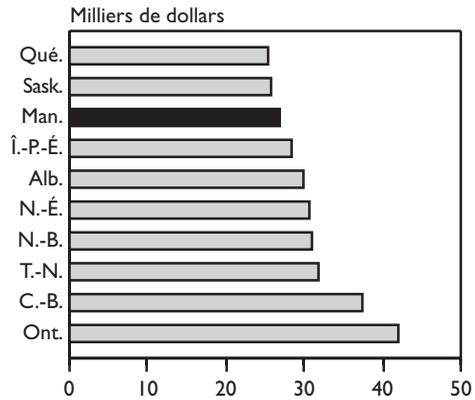
- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au troisième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements au quatrième rang des prélèvements provinciaux les plus bas



*Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, le loyer, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage, la garde d'enfant et les prestations pour enfant.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*
Famille de quatre, deux revenus
Revenu total : 60 000 \$

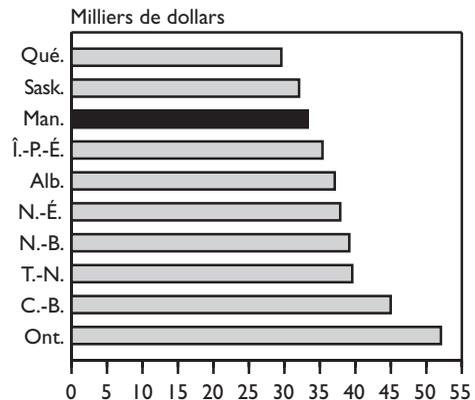
- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au troisième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements au cinquième rang des prélèvements provinciaux les plus bas



*Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, la garde d'enfant, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*
Famille de cinq, deux revenus
Revenu total : 75 000 \$

- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au troisième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements au cinquième rang des prélèvements provinciaux les plus bas

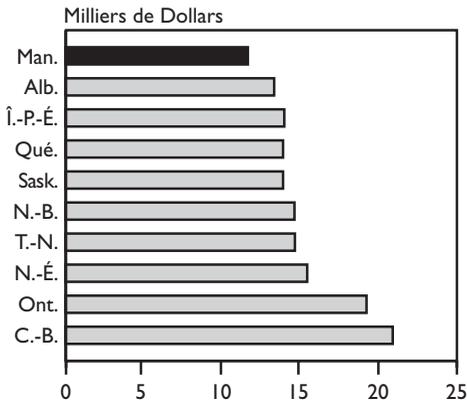


*Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, la garde d'enfant, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*

**Famille de quatre, un revenu
Revenu total : 40 000 \$**

- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts le plus bas du pays
- Prélèvements au troisième rang des prélèvements provinciaux les plus bas

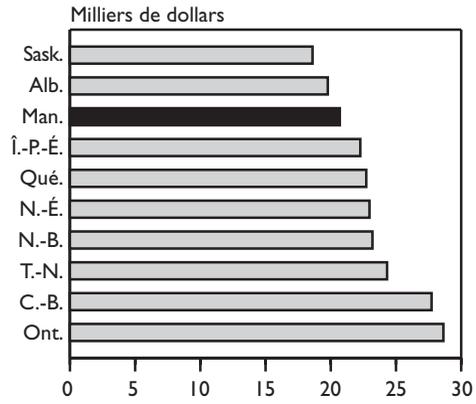


*Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les prestations pour enfant, les frais d'hypothèque, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*

**Famille de quatre, un revenu
Revenu total : 60 000 \$**

- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au troisième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements au sixième rang des prélèvements provinciaux les plus bas



*Comprennent l'impôt sur le revenu, la taxe sur les ventes au détail et la taxe sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels pour 2005

Personne seule : 30 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 100	1 358	2 114	1 831	1 154
Cotisations d'assurance-santé	648	528	0	0	300
Sous-total	1 748	1 886	2 114	1 831	1 454
Taxe sur les ventes au détail	338	0	377	378	442
Prélèvements provinciaux	2 086	1 886	2 491	2 209	1 896
Loyer	9 288	7 860	6 036	6 228	10 632
Électricité	316	658	563	331	580
Transport en commun	828	840	630	832	1 185
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	10 761	9 643	7 493	7 691	12 669
Total	12 847	11 529	9 984	9 900	14 565
Parent seul avec un enfant : 30 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	200	0	605	304	-335
Cotisations d'assurance-santé	922	0	0	0	180
Sous-total	1 121	0	605	304	-155
Prestations pour enfant	-324	-300	0	0	-1 070
Taxe sur les ventes au détail	439	0	490	491	575
Taxe sur l'essence	410	180	300	230	294
Prélèvements provinciaux	1 646	-120	1 395	1 025	-357
Loyer	11 808	9 672	7 224	7 968	12 624
Garde d'enfant	6 166	5 650	4 844	4 579	8 298
Électricité	407	804	691	416	723
Assurance automobile	1 415	1 327	864	1 013	2 182
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	20 125	17 738	13 888	14 275	24 098
Total	21 771	17 618	15 283	15 300	23 741

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.	Personne seule : 30 000 \$
2 060	1 957	1 860	2 028	2 210	Impôt provincial sur le revenu
494	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>2 554</u>	<u>1 957</u>	<u>1 860</u>	<u>2 028</u>	<u>2 210</u>	<u>Sous-total</u>
546	708	692	614	739	Taxe sur les ventes au détail
<u>3 099</u>	<u>2 665</u>	<u>2 552</u>	<u>2 642</u>	<u>2 949</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
6 468	6 504	7 344	5 868	6 252	Loyer
371	556	517	709	548	Électricité
732	672	720	600	696	Transport en commun
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>7 842</u>	<u>7 996</u>	<u>8 881</u>	<u>7 471</u>	<u>7 759</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>10 942</u>	<u>10 661</u>	<u>11 433</u>	<u>10 113</u>	<u>10 708</u>	Total
Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.	Parent seul avec un enfant : 30 000 \$
-1 018	388	717	940	970	Impôt provincial sur le revenu
494	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>-524</u>	<u>388</u>	<u>717</u>	<u>940</u>	<u>970</u>	<u>Sous-total</u>
-2 700	-243	0	0	0	Prestations pour enfant
709	920	900	799	961	Taxe sur les ventes au détail
334	290	310	340	330	Taxe sur l'essence
<u>-2 180</u>	<u>1 355</u>	<u>1 926</u>	<u>2 078</u>	<u>2 261</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
7 128	7 884	8 964	7 320	7 416	Loyer
1 820	5 962	5 280	4 810	5 460	Garde d'enfant
445	675	647	861	667	Électricité
920	1 066	1 158	828	1 343	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>10 585</u>	<u>15 851</u>	<u>16 349</u>	<u>14 113</u>	<u>15 150</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>8 404</u>	<u>17 206</u>	<u>18 275</u>	<u>16 191</u>	<u>17 411</u>	Total

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels pour 2005

Famille de quatre, un revenu : 40 000 \$

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 505	839	1 756	2 155	1 237
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	450
Sous-total	2 801	1 895	1 756	2 155	1 687
Prestations pour enfant	0	-400	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	-470	0	0	-400	-42
Taxe sur les ventes au détail	782	0	1 012	963	1 172
Taxe sur l'essence	410	180	300	230	294
Prélèvements provinciaux	3 523	1 675	3 068	2 948	3 111
Frais d'hypothèque	11 838	6 439	4 643	3 510	9 132
Impôt foncier	1 996	1 747	3 338	2 379	2 306
Chauffage	1 026	767	883	968	1 176
Électricité	588	1 095	949	584	1 007
Assurance automobile	1 697	1 499	910	1 038	2 241
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	17 474	11 833	10 987	8 780	16 133
Total	20 997	13 508	14 054	11 727	19 244

Famille de quatre, un revenu : 60 000 \$

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	3 332	2 833	4 350	5 179	3 360
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	600
Sous-total	4 628	3 889	4 350	5 179	3 960
Prestations pour enfant	0	0	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	-470	0	0	-400	0
Taxe sur les ventes au détail	1 004	0	1 295	1 333	1 564
Taxe sur l'essence	410	180	300	230	294
Prélèvements provinciaux	5 572	4 069	5 945	6 342	5 818
Frais d'hypothèque	15 234	8 932	5 310	6 539	13 831
Impôt foncier	2 569	2 424	3 817	4 431	3 493
Chauffage	1 475	1 192	1 262	1 276	1 696
Électricité	770	1 387	1 207	753	1 291
Assurance automobile	1 697	1 499	910	1 038	2 241
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	22 073	15 718	12 770	14 336	22 823
Total	27 645	19 788	18 715	20 677	28 642

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.	Famille de quatre, un revenu : 40 000 \$
978	2 585	2 756	2 695	3 115	Impôt provincial sur le revenu
920	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>1 898</u>	<u>2 585</u>	<u>2 756</u>	<u>2 695</u>	<u>3 115</u>	<u>Sous-total</u>
-3 000	0	0	0	0	Prestations pour enfant
-187	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 397	1 755	1 742	1 383	1 957	Taxe sur les ventes au détail
334	290	310	340	330	Taxe sur l'essence
<u>442</u>	<u>4 630</u>	<u>4 808</u>	<u>4 418</u>	<u>5 402</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
7 048	4 405	5 274	3 926	3 808	Frais d'hypothèque
3 008	1 968	1 568	1 690	1 512	Impôt foncier
1 277	1 362	1 429	1 334	1 423	Chauffage
594	912	905	1 165	907	Électricité
1 386	1 131	1 238	979	1 410	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>13 583</u>	<u>10 042</u>	<u>10 714</u>	<u>9 388</u>	<u>9 323</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>14 026</u>	<u>14 672</u>	<u>15 523</u>	<u>13 806</u>	<u>14 726</u>	Total

Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.	Famille de quatre, un revenu : 60 000 \$
5 000	5 544	5 756	5 475	6 357	Impôt provincial sur le revenu
920	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>5 920</u>	<u>5 544</u>	<u>5 756</u>	<u>5 475</u>	<u>6 357</u>	<u>Sous-total</u>
-2 312	0	0	0	0	Prestations pour enfant
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 958	2 533	2 260	1 937	2 557	Taxe sur les ventes au détail
334	290	310	340	330	Taxe sur l'essence
<u>5 900</u>	<u>8 367</u>	<u>8 326</u>	<u>7 752</u>	<u>9 244</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
8 834	7 332	7 146	6 871	7 460	Frais d'hypothèque
3 681	2 736	2 544	2 958	2 693	Impôt foncier
1 915	2 043	2 144	2 001	2 134	Chauffage
742	1 149	1 163	1 469	1 146	Électricité
1 386	1 131	1 238	979	1 410	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>16 829</u>	<u>14 655</u>	<u>14 534</u>	<u>14 571</u>	<u>15 107</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>22 729</u>	<u>23 022</u>	<u>22 860</u>	<u>22 323</u>	<u>24 350</u>	Total

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels pour 2005

Famille de quatre, deux revenus : 60 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 604	1 917	2 954	3 356	1 374
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	300
Sous-total	2 900	2 973	2 954	3 356	1 674
Prestations pour enfant	0	0	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	-470	0	0	-400	-65
Taxe sur les ventes au détail	1 004	0	1 295	1 333	1 564
Taxe sur l'essence	615	270	450	345	441
Prélèvements provinciaux	4 049	3 243	4 699	4 634	3 614
Frais d'hypothèque	15 234	8 932	5 310	6 539	13 831
Impôt foncier	2 569	2 424	3 817	4 431	3 493
Garde d'enfant	9 919	9 705	7 296	6 938	13 323
Chauffage	1 475	1 192	1 262	1 276	1 696
Électricité	770	1 387	1 207	753	1 291
Assurance automobile	3 112	2 826	1 774	2 051	4 423
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	33 407	26 750	20 930	22 287	38 328
Total	37 456	29 993	25 629	26 921	41 942
Famille de cinq, deux revenus : 75 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	2 409	2 786	3 846	4 484	2 353
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	450
Sous-total	3 705	3 842	3 846	4 484	2 803
Prestations pour enfant	0	0	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	-470	0	0	-400	0
Taxe sur les ventes au détail	1 254	0	1 858	1 779	1 854
Taxe sur l'essence	615	270	450	345	441
Prélèvements provinciaux	5 104	4 112	6 154	6 207	5 098
Frais d'hypothèque	15 234	8 932	5 310	6 539	13 831
Impôt foncier	2 569	2 424	3 817	4 431	3 493
Garde d'enfant	16 439	15 701	12 326	11 618	21 621
Chauffage	1 475	1 192	1 262	1 276	1 696
Électricité	770	1 387	1 207	753	1 291
Assurance automobile	3 112	2 826	1 774	2 051	4 423
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	39 927	32 746	25 960	26 967	46 626
Total	45 031	36 858	32 114	33 174	51 724

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.	Famille de quatre, deux revenus : 60 000 \$
3 387	3 183	3 292	3 591	3 860	Impôt provincial sur le revenu
920	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>4 307</u>	<u>3 183</u>	<u>3 292</u>	<u>3 591</u>	<u>3 860</u>	<u>Sous-total</u>
-2 432	0	0	0	0	Prestations pour enfant
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 958	2 533	2 260	1 937	2 557	Taxe sur les ventes au détail
501	435	465	510	495	Taxe sur l'essence
<u>4 334</u>	<u>6 151</u>	<u>6 017</u>	<u>6 038</u>	<u>6 912</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
8 834	7 332	7 146	6 871	7 460	Frais d'hypothèque
3 681	2 736	2 544	2 958	2 693	Impôt foncier
3 437	9 283	8 790	6 878	8 260	Garde d'enfant
1 915	2 043	2 144	2 001	2 134	Chauffage
742	1 149	1 163	1 469	1 146	Électricité
2 306	2 197	2 396	1 807	2 753	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>21 186</u>	<u>25 004</u>	<u>24 482</u>	<u>22 277</u>	<u>24 710</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>25 520</u>	<u>31 155</u>	<u>30 499</u>	<u>28 316</u>	<u>31 621</u>	Total

Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.	Famille de cinq, deux revenus : 75 000 \$
5 171	4 449	4 637	4 879	5 295	Impôt provincial sur le revenu
920	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>6 091</u>	<u>4 449</u>	<u>4 637</u>	<u>4 879</u>	<u>5 295</u>	<u>Sous-total</u>
-2 912	0	0	0	0	Prestations pour enfant
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
2 695	3 102	2 916	2 728	3 465	Taxe sur les ventes au détail
501	435	465	510	495	Taxe sur l'essence
<u>6 375</u>	<u>7 986</u>	<u>8 018</u>	<u>8 116</u>	<u>9 254</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
8 834	7 332	7 146	6 871	7 460	Frais d'hypothèque
3 681	2 736	2 544	2 958	2 693	Impôt foncier
5 257	15 263	14 070	11 688	13 720	Garde d'enfant
1 915	2 043	2 144	2 001	2 134	Chauffage
742	1 149	1 163	1 469	1 146	Électricité
2 306	2 197	2 396	1 807	2 753	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>23 006</u>	<u>30 984</u>	<u>29 762</u>	<u>27 087</u>	<u>30 170</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>29 381</u>	<u>38 970</u>	<u>37 780</u>	<u>35 204</u>	<u>39 424</u>	Total

NOTES

Les mentions de taxes et d'impôts¹, de frais et de coût de la vie sont basées sur des renseignements disponibles en date du 1er février 2005 sur les principaux centres urbains suivants de chaque province: Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Montréal, Fredericton, Halifax, Charlottetown et St. John's.

Impôt provincial sur le revenu. Les calculs se rapportent aux situations suivantes: une personne seule, locataire, ayant un revenu gagné de 30 000 \$; un parent seul, locataire, ayant un enfant et un revenu gagné de 30 000 \$; et trois propriétaires ayant un revenu gagné de 40 000 \$, 60 000 \$ et 75 000 \$, respectivement. Les familles biparentales correspondent à l'un des modèles suivants: une personne qui gagne un revenu, un conjoint et deux enfants à charge âgés de trois et sept ans; deux personnes qui gagnent chacune un revenu et deux enfants à charge âgés de trois et sept ans; deux personnes qui gagnent chacune un revenu et trois enfants à charge âgés de trois, cinq et sept ans. Dans le cas des familles à deux revenus, on présume que l'un des conjoints gagne 60 % du revenu familial, et l'autre 40 %. Les crédits d'impôt non remboursables incluent les crédits accordés pour les cotisations au Régime de pensions du Canada, ou au Régime de rentes du Québec, et les cotisations à l'assurance-emploi. Dans le cas du chef de famille monoparentale, les frais de garde d'enfants particuliers à chaque province ont été déduits du revenu. En ce qui concerne les familles à deux revenus, les frais de garde d'enfants ont été déduits du revenu du conjoint qui gagne le moins. Dans le cas des contribuables du Québec, l'impôt brut sur le revenu personnel est réduit par l'abattement fiscal fédéral (16,5 %). Les crédits remboursables sur la taxe de vente et les réductions d'impôt provinciales ont été déduits de l'impôt sur le revenu à payer. Les crédits d'impôt pour la location sont inclus dans l'impôt sur le revenu, mais les crédits d'impôt foncier sont indiqués à part.

Prestations pour enfants. Les chiffres mentionnés se rapportent à des programmes provinciaux comparables à la Prestation fiscale canadienne pour enfants et incluent les suppléments de revenu gagné.

Taxe sur les ventes au détail. Les calculs sont faits en se basant sur l'ensemble des dépenses moyennes selon certains paliers de revenu brut dans l'Enquête sur les dépenses des ménages (2000) de Statistique Canada (les résultats sont majorés en fonction des valeurs de 2005 et ajustés pour tenir compte de la taille de la famille).

Taxe sur l'essence. Les calculs ont comme base une consommation annuelle de 2 000 litres d'essence pour les familles à véhicule unique, et de 3 000 litres pour les familles à deux revenus totalisant 60 000 \$ et 75 000 \$ respectivement. Est incluse la taxe sur les transports en commun, de 6 cents du litre à Vancouver et de 1,5 cent du litre à Montréal.

Cotisations d'assurance-santé. Cotisations annuelles pour les services médicaux et l'assurance-hospitalisation dans les provinces qui les perçoivent. La cotisation au Régime d'assurance-médicaments du Québec et la contribution-santé de l'Ontario sont incluses dans cette catégorie.

¹ Les totaux calculés pour Vancouver ont été ajustés pour tenir compte des changements annoncés dans le budget de 2005 de la Colombie-Britannique.

Frais d'hypothèque. On prend comme point de départ des calculs la moitié du prix moyen d'une maison en rangée de catégorie standard pour des familles ayant un revenu de 40 000 \$, ou d'une maison à deux étages de catégorie standard pour des familles ayant des revenus de 60 000 \$ et de 75 000 \$, respectivement, selon l'Étude sur le prix des maisons au Canada de Royal LePage (quatrième trimestre 2004). L'hypothèque de 25 ans est amortie à un taux d'intérêt de 6,04% sur cinq ans. En ce qui concerne le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, le prix moyen des maisons se rapporte à Saint-Jean (Rothesay) et Summerside, respectivement.

Impôt foncier. Les calculs sont faits en se basant sur la valeur imposable d'une maison en rangée de catégorie standard pour des familles ayant un revenu de 40 000 \$, ou d'une maison à deux étages de catégorie standard pour des familles ayant des revenus de 60 000 \$ et de 75 000 \$, selon l'Étude sur le prix des maisons au Canada de Royal LePage (quatrième trimestre 2004). Le taux par mille et d'autres facteurs de calcul de l'impôt foncier ont été fournis par des représentants officiels des principaux centres urbains des provinces.

Loyer. Les chiffres proviennent de l'Enquête sur les logements locatifs de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (octobre 2004) et prennent comme point de départ le coût moyen de location, dans chaque centre urbain, d'un appartement à une chambre à coucher dans le cas d'une personne célibataire et de deux chambres à coucher dans le cas d'une famille monoparentale.

Garde d'enfant. Frais moyens de garde d'enfant à temps plein dans trois situations: garde préscolaire de deux enfants, l'un de trois ans et l'autre de cinq; garde avant et après l'école d'un enfant de sept ans; et camp de jour de six semaines pendant l'été pour un enfant de sept ans. Les chiffres du Québec sont basés sur des frais de garderie de 7 \$ par jour. Les frais moyens sont basés sur le document intitulé *Early Childhood Care and Education in Canada: Provinces and Territories*, et ont été mis à jour grâce à un sondage par téléphone et sur Internet qui portait sur différentes villes.

Assurance automobile. Les calculs portent sur l'utilisation d'une automobile de modèle Chevrolet Impala 2002 par des familles où il y a deux parents. La couverture comprend une assurance responsabilité civile d'un million de dollars et une franchise tous risques de 200 \$ en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Manitoba, de 250 \$ en Alberta, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve et Labrador, et de 300 \$ en Ontario. Le conducteur est marié et âgé de 35 ans, et il n'a eu aucun accident depuis sept ans ou plus. Il utilise l'auto pour se rendre au travail, un trajet de 15 km dans chaque sens. Les deux familles à deux revenus, qui gagnent respectivement 60 000 \$ et 75 000 \$, sont également assurées pour une automobile Chevrolet Cavalier de 1999, dont la couverture et l'évaluation du risque que pose le conducteur sont identiques à celles de l'Impala. Les calculs relatifs à la famille monoparentale se rapportent également à une automobile 1999 de marque Chevrolet Cavalier. Les tarifs de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba ont été fournis par la Société d'assurance publique du Manitoba; les tarifs dans les autres centres urbains représentent la moyenne de huit à douze des principaux assureurs privés se trouvant dans ces provinces.

Transports en commun. On prend comme point de départ des calculs le prix d'une carte mensuelle pour un adulte (zone unique) en vigueur au mois de février 2005. Dans le cas de Charlottetown, le tarif est basé sur l'achat quotidien d'un billet adulte sur 240 jours ouvrables.

Chauffage. Le coût est basé sur une consommation annuelle de 2 300 mètres cubes de gaz naturel pour une maison en rangée de catégorie standard, et une consommation annuelle de 3 450 mètres cubes pour une maison à deux étages de catégorie standard. Dans le cas des provinces de l'Atlantique, les chiffres représentent la consommation équivalente en huile de chauffage, en unités BTU. En Alberta, le programme de remise sur le prix du gaz naturel a été estimé pour une période de cinq mois.

Électricité. Le coût est basé sur une consommation annuelle de 9 000 kWh dans le cas d'une famille ayant deux parents et gagnant 40 000 \$, de 12 000 kWh pour les deux familles ayant deux parents et gagnant respectivement 60 000 \$ et 75 000 \$, de 6 000 kWh pour une famille monoparentale, et de 4 500 kWh pour un locataire. Le coût n'inclut ni les taxes ni les frais municipaux, et il est basé sur le tarif résidentiel en vigueur en avril 2004. Hydro-Manitoba a présenté une demande pour augmenter ses tarifs d'électricité à partir du mois d'avril 2005. Bien que cette augmentation n'ait pas été approuvée, les tableaux comprennent les tarifs demandés plutôt que les tarifs actuels.

Téléphone. Il s'agit du tarif résidentiel de base.